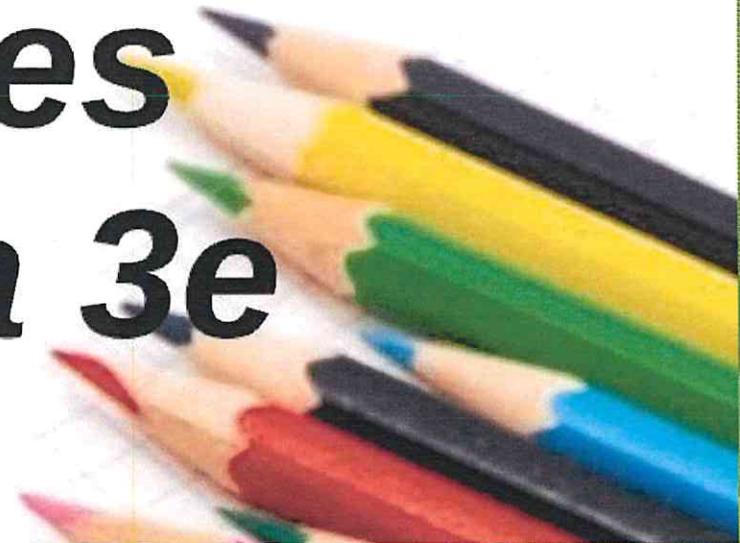


Les poursuites d'études après la 3e

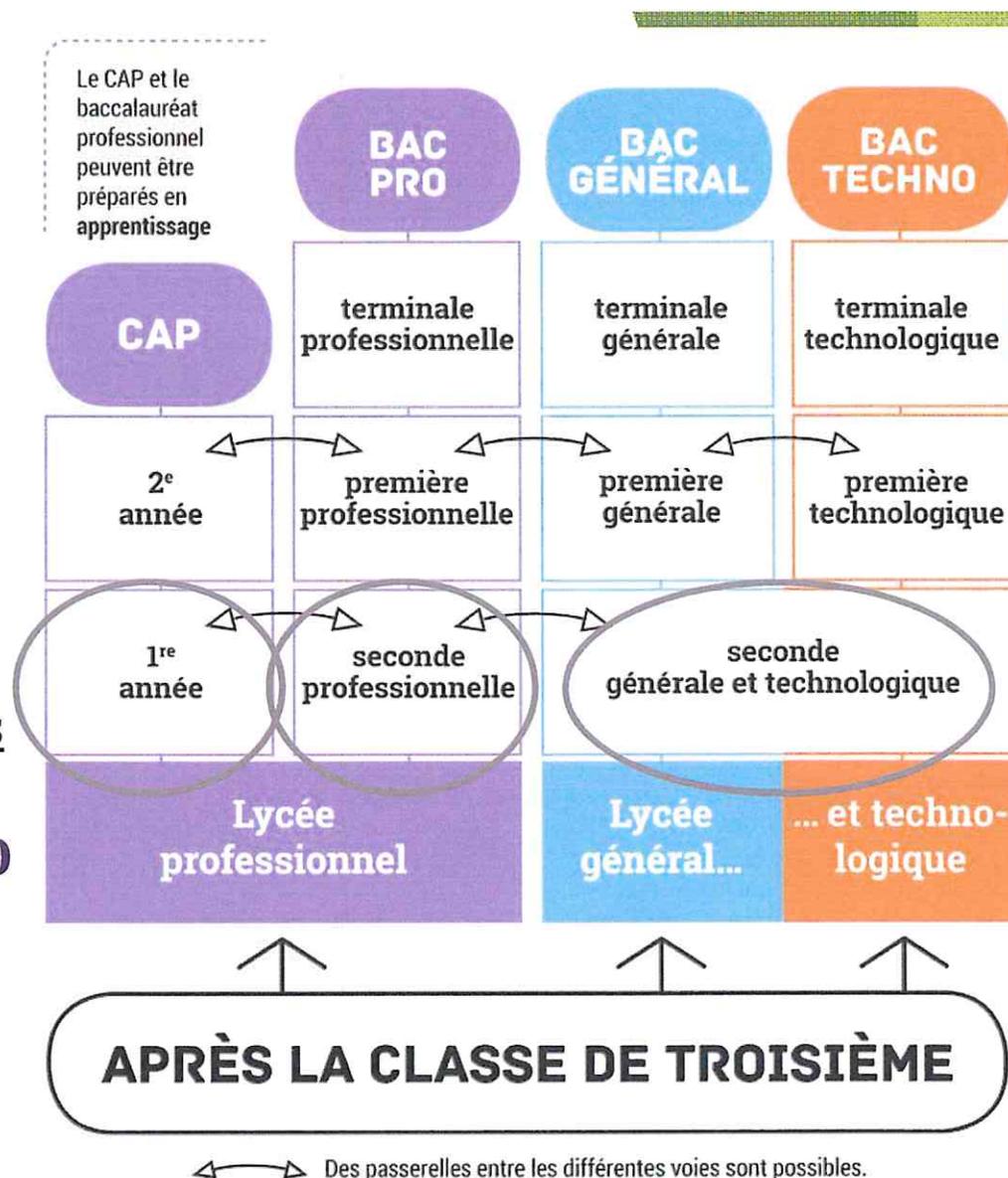


16 Janvier 2024

Julie DAVOUST, Psy EN, CIO Mayenne SUD

RAPPEL : En 3^e, votre enfant doit choisir entre :

- La 1^{re} année de CAP,
 - La 2nde professionnelle,
 - La 2nde générale et technologique.
- La **2GT** est commune à tous les lycées généraux et technologiques,
 - 2 modalités de formation en **VOIE PRO**
 - Sous statut scolaire (Lycée pro)
 - Sous statut d'apprenti (CFA ou lycée pro)



Quelles démarches à faire pour l'ORIENTATION ?



JANV.
FÉV.

Familles : Se connecter avant le conseil au **téléservice ORIENTATION (TSO)**, indiquer vos préférences : **CAP1, 2pro ou 2GT**

Le 1^{er} conseil de classe formule une proposition **provisoire** d'orientation (CAP1/2pro/2GT)
Familles : se connecter pour connaître l'avis du conseil et en accuser réception



MAI

Familles : **sur TSO**, indiquer vos choix définitifs : **CAP1/2pro/2GT + téléservice AFFECTATION**

Le 2^e conseil de classe formule une proposition.

Familles : **se connecter à TSO** pour connaître l'avis du conseil et **donner votre réponse**

- Si accord : la proposition du conseil devient décision
- Si pas d'accord : le dialogue se poursuit



JUIN

Familles : consulter **téléservice AFFECTATION** pour connaître votre résultat d'affectation puis **Inscrire votre enfant** dans l'établissement indiqué



FIN JUIN
DEBUT
JUILLET

Service en ligne AFFECTATION /AVRIL MAI pour choisir formation/établissement

Dates 2023 pour vous donner une idée des périodes

CONSULTATION

7 AVRIL À 14:00 AU 9 MAI À 13:59

Je consulte le catalogue 2023 à jour.

DEMANDES

9 MAI À 14:00 AU 30 MAI À 23:59

Je valide mes demandes d'affectation.

TRAITEMENT

31 MAI À 00:00 AU 27 JUIN À 14:29

Mon dossier est en cours de traitement.

RÉSULTAT

À PARTIR DU
27 JUIN À 14:30

Je consulte le résultat de mes demandes.

teleservices.education.gouv.fr , rubrique **Orientation**

Mes services

Actualités

Bourse de
collège

Orientation

Affectation

Fiche de
renseignements

Paiement des
factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

Je saisis les intentions d'orientation

**Téléservice
AFFECTATION**
est accessible juste en
dessous de rubrique
orientation

- **Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des intentions.**
- L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être fait indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.
- En cas de difficulté les responsables légaux peuvent s'adresser au chef d'établissement.

- La sélection d'une voie (2GT, 2 pro ou CAP) se fait **dans l'ordre de préférence**, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.
- Le récapitulatif des demandes **doit être validé** pour être enregistré. **Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation validées est transmis à chaque représentant légal.**

TELESERVICE AFFECTATION/ Critères d'affectation

➤ AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 1^{re} ANNÉE DE CAP

Nb de places limité, le barème académique prend en compte **les résultats scolaires de 3^{ème}**.

➤ AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

L'élève est affecté à partir de **son secteur géographique d'habitation**. Le choix des enseignements optionnels se fait lors de l'inscription au lycée.

⇒ Le lycée Réaumur et « Agricampus Laval » proposent un large choix de bacs technologiques et de fait sont accessibles en 2nde générale et technologique à **tous les élèves du département (pas de sectorisation)**.

⇒ Ces formations nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées (sur DOSSIER) :

- CAP aéronautique
- bac pro aéronautique
- Bac pro métiers de la sécurité
- formations du lycée maritime Cassard à Nantes
- bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique
- 2nde bi-nationales (abibac, bachibac)

la voie professionnelle

CAP

vs.

BAC PRO

CAP =
approche
centrée sur
un METIER

BAC PRO =
approche
centrée sur
un DOMAINE

Durée des études

2 ans



3 ans

Lieux de formation

Lycée professionnel
OU CFA (en apprentissage)



Lycée professionnel
OU CFA (en apprentissage)

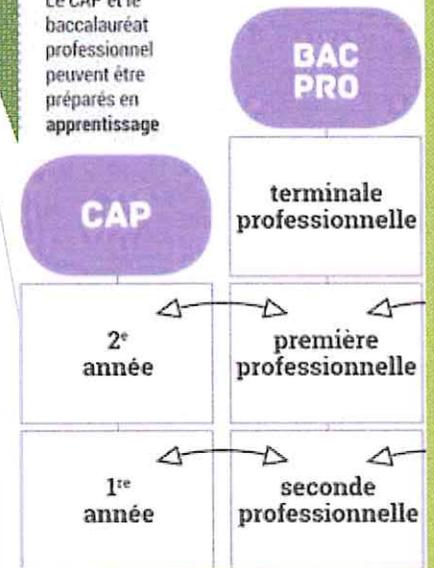
- BAC PRO en 2 ans
- Brevet professionnel en 2 ans
- Formations complémentaires en 1 an

Poursuites d'études
possibles



- BTS en 2 ans
- Formations spécialisées
- BUT en 3 ans

Le CAP et le
baccalauréat
professionnel
peuvent être
préparés en
apprentissage

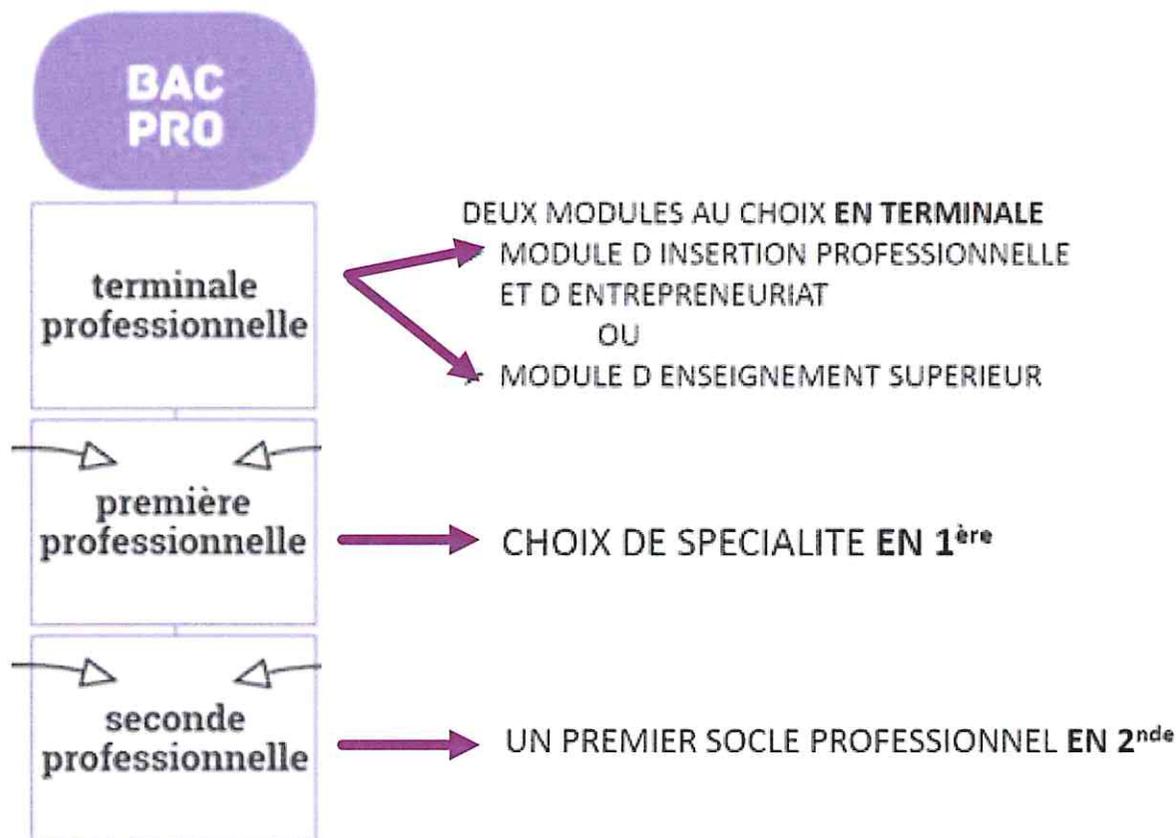


Les 2 nécessitent :

- Intérêt/ curiosité pour un secteur professionnel
- Goût pour un enseignement concret/ pratique
- Envie de périodes de formation en entreprise

Spécialisation progressive en 2^{nde} de BAC professionnel : les familles de métiers

19 familles de métiers regroupent plusieurs spécialités de bacs professionnels.
30 spécialités professionnelles restent spécifiques (hors familles de métiers)



Retrouver toutes les familles de métiers sur: <https://www.nouvelle-voiepro.fr/je-m-interroge/les-formations-de-la-voie-professionnelle/les-familles-de-metiers>

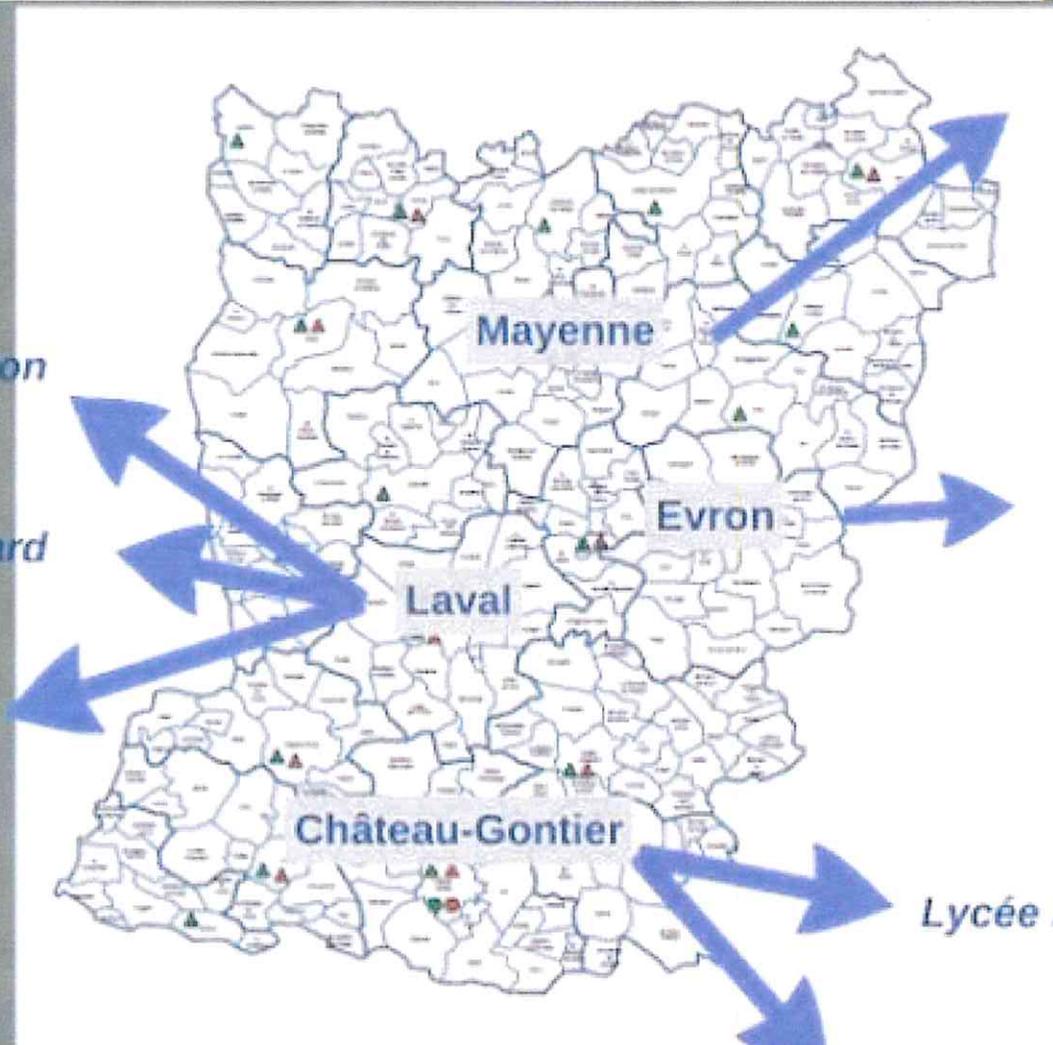
Carte des lycées professionnels publics de la Mayenne

Lycée R. Buron

Lycée G. Lesnard

Agricampus

Pose la question de la mobilité et/ou de l'internat



Lycée L. de Vinci

Lycée R. Vadepiéd

Lycée P. et M. Curie

LMA du Haut Anjou

Être
Apprenti
au
CFA ou lycée
professionnel

Une autre façon
de préparer un
diplôme tout en
travaillant en
entreprise

L'apprentissage

Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans et sortir d'une classe de 3e)
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat

Lieu

Alternance entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Durée

2 ans ou 3 ans



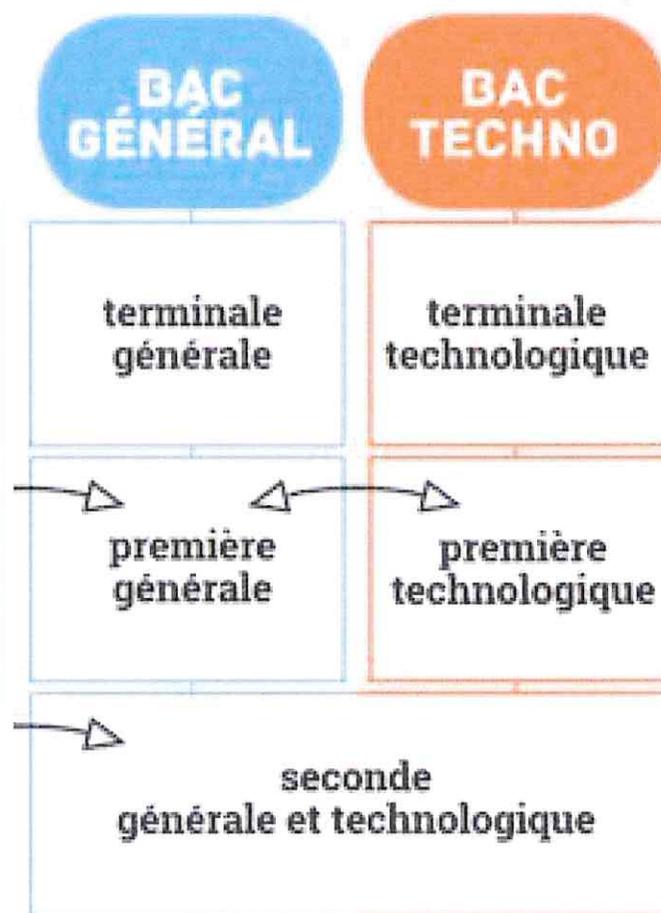
- **Salaire**
- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances
- **Objectif**
- Du CAP au BTS...aux grandes écoles



La voie générale et technologique : Quel bac pour quel profil?

Le bac général : pour qui ?

- pour les élèves qui veulent développer leur culture générale en approfondissant des matières scolaires (spécialités).
- Développement des capacités d'analyse, de synthèse, d'argumentation.



Le bac techno : pour qui ?

- pour les élèves intéressés plus particulièrement par un domaine technologique et l'étude de cas concrets : mise en application pratique des connaissances.
- Développement d'une culture générale appliquée au domaine choisi.

8 séries de bacs

**BAC
TECHNO**

terminale
technologique

première
technologique

En fonction de la série
que vous choisirez, des
enseignements de
spécialité vous seront
proposés à raison de :
- 3 spécialités en 1re
- 2 en terminale.

S2TMD
musique/
danse

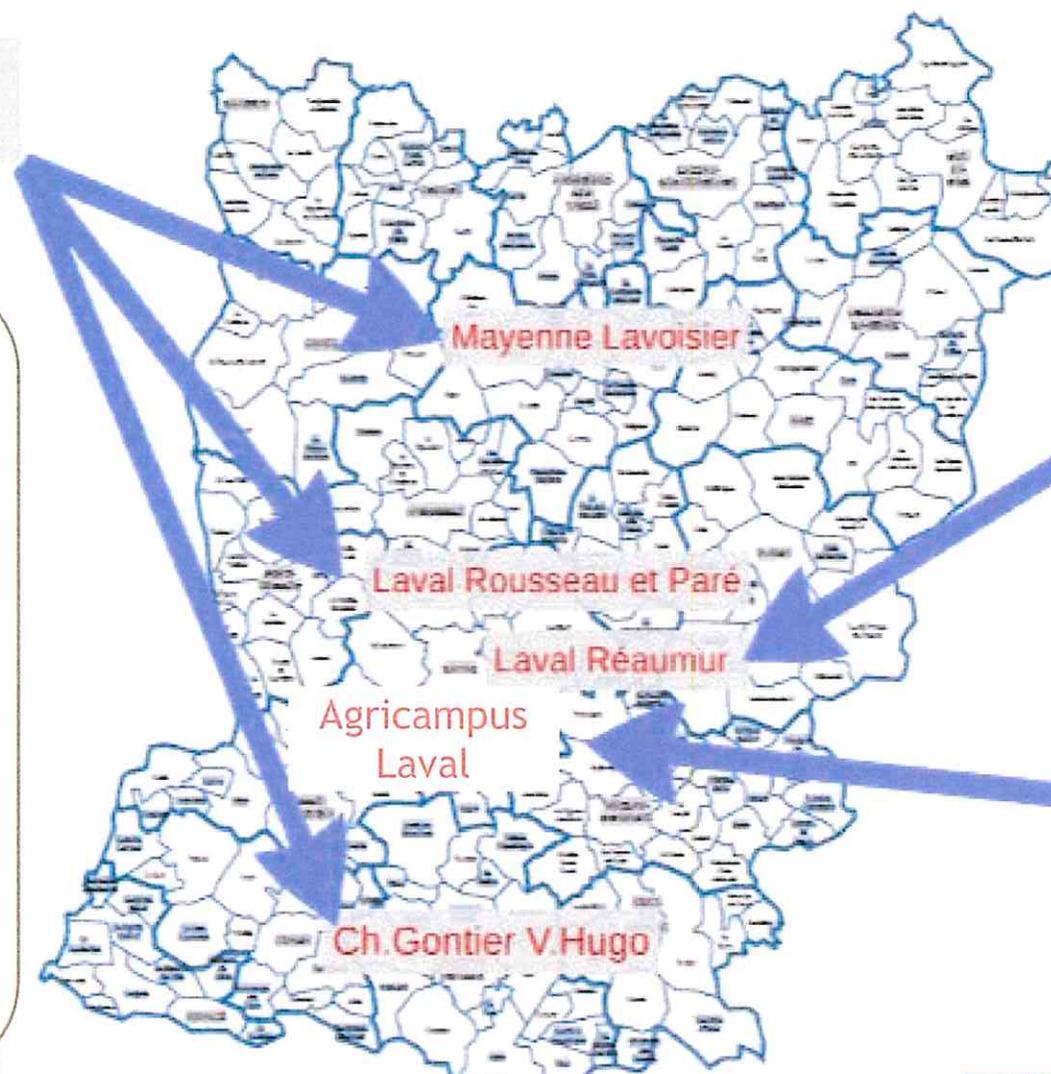


zoom sur

STMG

Carte des bacs technologiques dans les lycées publics de la Mayenne

Hors département (public) :
bacs STD2A, STHR
et S2TMD



STL
STI2D
ST2S

STAV

BAC GÉNÉRAL

terminale générale

première générale

Enseignements communs + Enseignements de spécialité

(éventuellement : + enseignements optionnels.
Se référer à l'offre de chaque lycée)

Choix de 3 enseignements pour l'année de première (3x 4heures)

- arts : histoire des arts, théâtre, arts plastiques, musique, etc. ;
- biologie, écologie (dans les lycées agricoles uniquement) ;
- éducation physique, pratiques et cultures sportives ;
- histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- humanités, littérature et philosophie ;
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales ;
- littérature et langues et cultures de l'Antiquité ;
- mathématiques ;
- numérique et sciences informatiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- sciences de l'ingénieur ;
- sciences économiques et sociales.

Conservation de 2 enseignements pour l'année de Terminale (2x6heures)

Avant de choisir son bac général/technologique :
une étape indispensable, l'année de seconde !

2^{nde} GT =
enseignements communs obligatoires

+ enseignements optionnels
(facultatifs mais recommandés pour découvrir de nouvelles matières!)

Attention! Tous les lycées ne proposent pas tous les enseignements,
n'hésitez pas à aller les découvrir lors des journées Portes Ouvertes

Présentation du Collège



Vie scolaire

Le personnel

La vie au collège

CDI

Examens – Orientation



Examens

Orientation

Documents 3ème

Activités scolaires

SPORT &
CULTURE

Futsal

Association sportive

Collège Fernand Puech » Documents 3ème

Un espace ressources orientation sur le site du Collège, dans la rubrique « Documents 3^e »

<https://fpuech.lamayenne.e-lyco.fr/>

Dès maintenant, activez votre compte Edu-Connect, **en qualité de responsable légal** (pas le compte de votre enfant).

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter Madame BURET Secrétaire du Collège qui vous guidera pour l

Vous trouverez, une page numérique de ressources, cliquez **ici** <https://digipad.app/p/490364/960dc2e97bda7>

Suite à la réunion du mardi 26 septembre, je vous prie de prendre connaissance **du diaporama** qui a été présenté.

On y retrouve notamment les dates des portes ouvertes de l'ensemble des établissements post 3 de la Mayenne

<https://digipad.app/p/490364/960dc2e97bda7>



✓ Madame DAVOUST psychologue de l'Education nationale spécialisée en orientation

✓ est présente au Collège le lundi après -midi
(RV possibles pour les parents midi/après 17h,
me contacter par mail ou via messagerie e-lyco/pronote)

✓ julie.davoust@ac-nantes.fr

✓ Entretien avec les élèves et/ou les familles sur rendez-vous, à prendre auprès de Madame BURET, Secrétariat de direction.

✓ Un autre lieu pour se rencontrer : le **CIO Mayenne Sud**

✓ 22 rue du Dr Corre, Tel : 02 43 53 60 22

✓ Ouvert du lundi au vendredi et pendant les vacances scolaires



Autres dates clés :

- **Lundi 12 février** (dernier délai) : Validation du sujet « oral DNB » par les enseignants ou les Professeurs Principaux
- **Lundi 19 février** : Le Professeur Principal remet au Chef d'établissement les fiches «choix sujet oral DNB »
- **Mercredi 13 mars (dernier délai)** : Remise des dossiers de stage aux Professeurs Principaux
- **Mercredi 27 mars** : Oral blanc en condition d'examen
- **Mardi 02 et mercredi 03 avril** : D.N.B. blanc n°2 (écrits)
- **Mercredi 12 juin** : Oral du DNB
- **Lundi 1^{er} et mardi 02 juillet** : Epreuves écrites du DNB